

# *En Direct avec* **Catherine Dumas** *Sénatrice*

LETTRE D'INFORMATION — N° 4 — SEPTEMBRE 2008

## Bonne rentrée à tous !

**L**A RENTRÉE scolaire reste un moment très émouvant pour les élèves mais aussi pour leurs parents et leurs enseignants. C'est la période des petites appréhensions et des grandes déterminations. À Paris, ce sont plus de 330 000 élèves qui ont fait leur rentrée dans leur classe d'affectation pour une nouvelle année d'étude. Une bonne moitié fréquentera les établissements du 1<sup>er</sup> degré et le reste intégrera le collège (83 000) ou le lycée (72 000).

Pour eux, le gouvernement de François Fillon et particulièrement le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, n'ont pas chômé depuis leur installation l'an dernier. Assouplissement de la carte scolaire, suppression des cours le samedi matin dans le primaire, accueil des enfants les jours de grève et soutien scolaire organisé pour les élèves en difficulté... La réforme de l'école se met en place et devrait même s'accélérer cette année, notamment pour le secondaire, dans l'intérêt des enfants et de leurs familles.

Au Sénat, également, le retour des vacances s'annonce tonitruant. Après le renouvellement d'un tiers de la Haute Assemblée le 21 septembre et l'élection de notre président pour les trois années à venir, les parlementaires devront très vite se remettre au travail car le programme est plutôt chargé d'ici à Noël. Outre les traditionnels votes du budget de la Nation et de la loi de Finances sur la Sécurité sociale, nous aurons à discuter des projets de loi de Christine Boutin sur le logement et de Rachida Dati sur la condition pénitentiaire. Sans oublier celles sur l'audiovisuel, l'Outre-Mer, la Sécurité intérieure, le Grenelle de l'envi-

ronnement et la nécessaire réforme hospitalière...

Parallèlement à cette activité intense, les deux chambres du Parlement auront également à transposer, juridiquement, la réforme constitutionnelle votée en juillet et qui devrait être effective en mars 2009. Ainsi, pas moins de huit lois organiques et quelques lois ordinaires devront être discutées, notamment pour donner au Parlement plus de pouvoirs et de moyens pour vous représenter (droit de veto sur les nominations du chef de l'Etat les plus importantes, fixation par chaque assemblée de la moitié de l'ordre du jour, information parlementaire dès que nos troupes seront engagées à l'étranger...).

À ce propos, je ne peux conclure ce message de rentrée, sans avoir une pensée émue pour les familles et les proches de nos soldats tués ou blessés, cet été, dans une sanglante embuscade en Afghanistan. Chef des Armées, le président de la République a assumé parfaitement ses fonctions en se rendant immédiatement à Kaboul pour soutenir le moral de nos troupes, en rencontrant avec chaleur et réconfort les familles touchées par ce drame et en rendant un vibrant hommage aux soldats morts au combat. La place de la France dans le monde et les opérations de « maintien de la Paix » nous amènent parfois, malheureusement, à assumer les douloureuses contraintes de la guerre.

*Cath. Dumas*



**Catherine Dumas**

Sénatrice de Paris  
Conseillère de Paris  
Élue du XVII<sup>e</sup>  
arrondissement

**En direct avec  
Catherine Dumas**

*Lettre d'information*

imprimée et diffusée  
par nos soins

Responsable  
de la publication  
**Christophe Lekieffre**

Sénat,  
Palais du Luxembourg

15 rue de Vaugirard,  
75291 Paris Cedex 06  
Tél : 01 42 34 37 43  
Fax : 01 42 34 40 51

Courriel :  
c.dumas@senat.fr

Vos réactions et  
plus d'informations sur  
[www.direct-dumas.fr](http://www.direct-dumas.fr)



### Stop !

À Bertrand Delanoë, qui jurait pendant la campagne des municipales en mars dernier qu'il se consacrerait totalement à son mandat de maire s'il était réélu, et qui n'aura donc mis que quelques mois pour révéler ses véritables ambitions, et piétiner les engagements pris devant les Parisiens.



### Attention !

Au bilan de l'équipe de France olympique lors des Jeux de Pékin, très bon sur le plan quantitatif avec 40 médailles, mais avec moins de titres que lors des éditions précédentes. Comme en économie, le sport français doit désormais se confronter à une compétition réellement mondiale, qui progresse de manière vertigineuse.



### Oui !

À Henri de Raincourt et Jean-François Copé, présidents respectifs des groupes UMP au Sénat et à l'Assemblée, qui ont su préserver la cohésion de la majorité lors de la réforme des institutions

## « Picasso et les maîtres » à Paris cet automne

PABLO Picasso, artiste hors norme du XX<sup>e</sup> siècle, méritait bien une rétrospective. À partir du 8 octobre, et jusqu'au 2 février 2009, quatre prestigieux musées parisiens (Grand Palais, Louvre, Orsay et Musée Picasso) présenteront des pièces historiques du génie espagnol, confrontées à des toiles de Manet, Cézanne, Velasquez, Rembrandt ou encore Matisse. Imaginée il y a près de 60 ans, et rendue possible par un travail de titan des conservateurs et le soutien du gouvernement, cette exposition s'annonce d'ores et déjà comme l'événement à ne pas manquer cet automne !



## Félicitations

Benjamin Lancar est le nouveau Président des Jeunes Populaires. Bonne chance à lui et à toute son équipe !



# 500

Les Parisiens vont bientôt voir circuler 500 taxis supplémentaires dans les rues de la Capitale. En août, la Préfecture de police a, en effet, décidé d'attribuer 100 nouvelles licences d'exploitation chaque mois jusqu'en décembre. Assurément une bonne nouvelle pour les usagers !



**Catherine Dumas**  
Sénatrice  
Conseillère de Paris

## Pour nous joindre :

**Christophe Lekieffre**  
Attaché parlementaire

Sénat, Palais du Luxembourg,  
15, rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06  
Tél : 01 42 34 37 43 – Fax : 01 42 34 40 51  
Courriel : c.dumas@senat.fr – Site : www.direct-dumas.fr



## Action parlementaire !

CATHERINE Dumas a dernièrement attiré l'attention du Gouvernement sur plusieurs dossiers.

La ministre de la Santé a ainsi été interrogée sur les risques sanitaires engendrés par la recrudescence de la contrefaçon et de la vente illégale de médicaments via internet.

Roselyne Bachelot a également été sensibilisée à la lutte contre l'obésité, et la promotion d'une bonne alimentation dans les programmes télévisés et les publicités à destination des enfants.

L'attention du secrétaire d'état en

charge de la Consommation a été appelée sur une étude menée par l'Autorité de régulation des communications électroniques relative à la baisse des coûts des SMS au profit des consommateurs.

Enfin, la secrétaire d'état en charge des Droits de l'Homme a été interrogée sur l'application des conventions internationales prohibant le travail forcé des enfants.

Vous pouvez retrouver le texte intégral de ces questions (ainsi que les réponses ministérielles qui leur seront faites) sur le site internet du Sénat.

## LA VIE DU SÉNAT

■ Le 12 juillet, Catherine Dumas a eu le plaisir d'ouvrir le colloque organisé au Sénat par l'association « Terra Femina », en prélude au sommet de l'Union Méditerranéenne. Ce colloque, réunissant des femmes venues des 43 pays de la zone euro-méditerranéenne, marque le point de départ d'un réseau européen « au féminin ». Un grand bravo à Véronique Morali, Présidente de l'association Terra Femina, à Valérie Hoffenberg, conseillère de Paris, et à toutes les membres de l'association, pour leur engagement au service des femmes de toutes conditions et de toutes origines.



Catherine Dumas  
et l'équipe dynamique  
de Terra Femina.

■ Le 23 juillet, la commission parlementaire du dividende numérique, présidée par le sénateur Bruno Retailleau et dont Catherine Dumas est membre, a rendu public ses recommandations au Premier ministre sur l'utilisation des fréquences hertziennes qui vont être libérées lors du « basculement » de la diffusion télévisuelle de l'analogique au numérique en 2011. Le rapport de la commission parlementaire est disponible sur le site : [www.dividendenumerique.fr](http://www.dividendenumerique.fr)

## Opinion : peut-on tout montrer pour divertir ?

LUNDI 25 août, Catherine Dumas a saisi la ministre de l'Intérieur afin que, dans le cadre de la protection des mineurs et de la nécessaire information de leurs parents, une classification des attractions et manèges exploités dans les fêtes foraines et parc d'attraction soit envisagée en concertation avec les professionnels du secteur. Au même titre qu'il existe une classification pour les films et les jeux vidéos, la sénatrice de Paris a proposé que l'exploitation de certaines attractions qui présenteraient des aspects trop violents, voire à caractère sexuel, soit soumise à des règles d'affichage, d'exposition ou d'exploitation adaptées. L'intervention de Catherine Dumas concerne notamment l'attraction déjà interdite à Milan, à Fréjus ou encore à Lille, montrant à la vue de tout public le simulacre d'une exécution sur chaise électrique et qui devait être présentée à Paris dans le cadre de la très populaire « fête à Neu-Neu ».